Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 84 (1957)
Heft: 9

Artikel: Où le patois vivra longtemps encore
Autor: Chessex, Albert / Montandon, Charles
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-230517

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Où le patois vivra longtemps encore

(Albert Chessex, dixit)

Si le patois vaudois est en voie d'extinction comme langue parlée, il peut vivre encore, sous d'autres formes, et ses amis peuvent contribuer eux-mêmes à sa survie.

Ainsi, dans notre commune, nous avons piqué au hasard quelques noms de villas. Certes, on risque de tomber — avec effarement — sur des Dakota-House, des Mahroussa, des Alpenroesli, des Olympic, des Jardin-City, des Daheim et autres Modern-City. Constatons pourtant avec plaisir que les appellations du cru dominent, et largement.

Ainsi *La Vignettaz* (petite vigne), *Les Pernettes* (coccinelles), *Les Biolles* (bouleaux), *Les Bluets* (bleuets), *Les Dailles* (pins), *La Galéze* (jolie), *Le Courtil* (jardin), *Tzi mè* (chez moi), *Tzi no* (chez nous), *Les Mayenets* (petits « mayens »), *Le Praz* (pré), *Praz fleuri, Praz riond* (pré rond), *Les Prazes* (« prises », terme désignant dans le Jura les domaines forains, équivalent du « mas » provençal), *Les Adoux* (plein soleil), *La Rionda* (ronde), *La Capite* (hutte de vigne), *Les Vegnolans* (vignerons), etc.

A part ces mots purement patois, on trouve de nombreux termes de vieille souche romande ou romane : *Le Crêtalet, Le Castillet, La Miau, Le Paradou, Le Mesnil, Mistral, Le Bastidon, L'Oustaou* (provençal : le foyer, même mot que le patois vaudois « otau »), *La Balmella, Le Buron, Le Vanel, La Dotsa, Rivabou, Le Chésaley, Valsorey, Le Planier, La Belugue, Les Cabolles, La Chermontane,* etc.

Enfin, des lieux-dits tirés directement du terroir local : *Les Daillettes* (petits pins), *Le Riolet* (petit ruisseau), *Le Caudoz* (coude), *Les Potalles* (poternes), *La Perraudettaz* (petite pierraille), *Le Faux-Blanc* (hêtre, « foyard » blanc, et c'est vraiment tout « faux » de mettre un *x* à « fau »), *Le Montillier, La Villardine, La Damataire,* etc.

Et que ces beaux noms le seraient encore plus s'ils n'étaient parfois ridiculement affublés de ce *z* final qui foisonne en terre franco-provençale depuis quelques siècles, par la faute de tabellions qui n'hésitèrent pas à commettre des fautes d'orthographe pourvu qu'elles permettent de beaux paraphes !

A quand la machine à corriger les fautes, qui nous rende les authentiques Fau-Blanc, Caudo, Rosia, Fontanetta, Rochetta, Liaudo ? Et qui sait, peut-être même *Ramu*, car n'est-ce pas assez d'un Berliôôze ? Que l'on nous rende aussi *Renny*, francisé (!) — nous dira-t-on pourquoi ? — en « Rennier » ; mais la petite ferme s'appelle toujours Renny, et cette prononciation est la seule courante chez les vieux Pulliérans.

Bravo donc à ceux qui baptisent leur foyer d'un nom de chez nous. Tous les chalets nommés *Coutzet*, le *Jordil* de notre ami Jean des Biolles, voici encore dans le Jorat *Tsi Djan-Abran* (chez Jean-Abraham), à La Côte *Prâ do Lé* (pré du lac) ou *Fraid'Aigue* (eau froide), et les innombrables *Tsi-No.*

Il y a place aussi pour le vieux parler dans les noms de sociétés. On connaît les groupes costumés *Les Mayentzettè* (Palézieux), *Le Barboutzet* (Echallens), *Le Picosi* (Château-d'Oex),

Les Dzintilyè (La Joux), *No z'âtro bon Bagnâ* (Bagnes), etc. Mais sait-on que l'amicale de la Cp. Ter. Fus. I/126 se nomme *Les Botzards*, que la Sainte-Barbe du génie a un quatuor appelé *La piorne des becquets*, que la troupe des éclaireurs du Gros-de-Vaud est formée de *bounosi* (éperviers) ?

On pourrait parler encore de ce restaurant gruérin à l'enseigne de la *Kri Byantze* (croix blanche), du grand magasin fribourgeois *Au Dzakillon*.

Mais terminons par ces quelques mots patois écrits sur la laiterie du Burgoz sur Chardonne : *No fâ ariâ do bon laci po fére houneu a noûtron bî payî.* *Chs M.*

Les localités « enterrées dans les lignes de la page 230 »

SOLUTION

Les villages à trouver sont : Travers, Mont, Plaine, Sentier, Goumoëns, Chêne, Assens, Luins, Penthaz, Entreroches, Fontaine, Aubonne, Orny, Lieu, Grandson, Allens, Granges, Riex, Fiez, Clées, Etoi.

Résultats du concours d'avril

50 envois, dont une dizaine seulement d'inexacts ! Bravo ! La seule définition qui a dérouté, cette fois-ci les concurrents, est la 12/3 verticale : *suivi par de paisibles tireurs.* La réponse juste était *Lé* et non *Te. Lé* du latin latus : large signifie à la fois « largeur d'une étoffe entre les deux lisières » et aussi « chemin de hallage », le chemin que suivent de paisibles tireurs... de bateaux !

Le tirage au sort a désigné les douze lauréats suivants :

M. E. Laeser, Clarens.
Mme Fernand Perroud, Buchillon.
Mlle M. Cherix, Pully.
M. Henri Quendoz, Lausanne.
M. Henri Buffat, Lausanne.
M. R. Badoux, Lovatens.
Mme Lina Cornuz, Vevey.
Mme P. Peneveyre, Lausanne.
Mme Vve S. Fonjallaz, Pully.
M. A. Steiner, Umiken Brougg.
M. Michel Strickler, Lucens.
M. Henri Bovard, La Barboleusaz.

Et vive le « Grand Air » de Minon et le geai qui cajole !

* * *

M. Henri Bovard, de la « Clé de Sol », à la Barboleusaz s. Gryon, nous a adressé une longue lettre dans laquelle il veut bien dire à M. Elophe, l'auteur de nos Jeux de mots croisés, tout le bien qu'il en pense. Il trouve tous les autres « plats » comparés à ceux du *Conteur romand*, dont il est abonné depuis peu.

Comme bien l'on pense, nous nous sommes empressés de communiquer ses éloges à-qui-de-droit...

Cher Monsieur Bovard, M. Elophe y fut très sensible...

En ce qui concerne le jeu de votre « cru », une lettre suivra... Mais d'ores et déjà, je dois dire que la rédaction ne saurait créer un « précédent » en publiant d'autres « jeux », fussent-ils les meilleurs du monde...

R. Molles.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 mai 1957, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'*Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, Lausanne.*